

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180622-0000019182-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 26/06/2018

Réception par le Préfet : 26/06/2018

Publication : 29/06/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental
Haut-Rhin

Communication

au Conseil départemental

Séance du vendredi 22 juin 2018
N° CD-2018-3-12-5

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2017

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, VOGT, WITH.

EXCUSE : M. DELMOND

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER
Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION
M. TRIMAILLE donne procuration à M. JANDER

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU l'article L3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

Donne acte à la Présidente de la communication relative au rapport d'activités des services de l'année 2017.

La Présidente



Brigitte KLINKERT